

ANALYSE DE LA PRESSE

Avril 2013

1. **A la une : Visite du vice-premier ministre turc Bülent Arınç en France**
2. **Dossiers du mois :**
 - Avancée du processus de paix : départ prévu des combattants rebelles du PKK
 - John Kerry en visite à Istanbul prêche pour le rapprochement turco-israélien
3. **Economie**
4. **Union Européenne**
5. **International**
6. **Turquie**
7. **Recensement des journalistes ayant couvert le sujet turc (Avril 2013)**



redefining / standards

MÉCÈNE PRINCIPAL DE L'INSTITUT DU BOSPHORE

1. A la une :

Visite du vice-premier ministre turc Bülent Arınç en France

La citation du mois

«La Turquie peut de nombreuses façons jouer un rôle-clé, apporter une importante contribution au processus de paix (...) un pays aussi dynamique et énergique que la Turquie peut avoir un impact profond sur le processus de paix [entre Israël et la Palestine] »

John Kerry, secrétaire d'Etat américain,
07/04/2013

Le vice-premier ministre turc Bülent Arınç a effectué une visite à Paris les 13, 14 et 15 avril, lors de laquelle, notamment deux sujets ont été mis en avant : la candidature de la Turquie à l'Union européenne et la question du génocide arménien.

Dans son interview avec le Figaro, Arınç a déclaré que « le gouvernement turc attend de François Hollande l'assurance que le dossier du génocide arménien ne soit pas rouvert en France, après la censure par [le Conseil Constitutionnel], début 2012, de la loi pénalisant sa négation », précisant que «si un nouveau texte [était] présenté, la Turquie se réserv[ait] le droit de revenir aux sanctions qu'elle avait levées au lendemain de l'élection de François Hollande. »
(Le Figaro, Pierre Rousselin, 15/04/2013)



Bülent Arınç, vice-premier ministre turc
(ici avec le premier ministre Erdogan),
Crédits photo : ADEM ALTAN/AFP

Concernant « la candidature de la Turquie à l'Union européenne, il a déclaré qu'"il existe des signes montrant que le président et le gouvernement entendent renforcer leur appui à la négociation. Si nous constatons cela dans les faits, ce sera un élément déterminant de notre relation". (...) Si la France semble prêt à faire des gestes à propos de ces négociations, la question arménienne reste l'obstacle le plus difficile à surmonter dans la relations entre Paris et Ankara. » (Le Figaro, Pierre Rousselin, 15/04/2013)

La question est en France sujette à de nombreuses controverses. Si la France décide de re-voter la loi pénalisant la négation du génocide arménien, "Il y a un risque clair pour les intérêts économiques français, confirme un officiel turc interrogé par Challenges. En cas de nouvelle loi, la signature de contrats dans la défense ou le nucléaire deviendraient clairement impossibles." (...) [Selon Vincent Lamigeon de Challenges], « la France a beaucoup à perdre à engager un nouveau bras de fer avec la Turquie. Si l'on exclut l'Union Européenne et la Suisse, Ankara est le quatrième client de la France, avec 6,2 milliards d'euros d'achats, seulement devancé par les Etats-Unis, la Chine et la Russie. »
(Challenges, Vincent Lamigeon, 15/04/2013)

Par ailleurs, « Monsieur Arınç a évoquée une visite du président de la République en Turquie dont la date devrait être décidée "fin mai ou début juin". » (Le Figaro, Pierre Rousselin, 15/04/2013)

2. Dossiers du mois :

Avancée du processus de paix: départ prévu des combattants rebelles du PKK

Le PKK appelé à quitter le territoire

« Le leader kurde emprisonné, Abdullah Öcalan, a appelé les militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) à quitter la Turquie sans leurs armes dans le cadre d'un processus de paix avec les autorités turques, indique un quotidien local » (*Le Figaro, Reuters, 04/04/2013*)

« Le quotidien *Yeni Safak*, proche du pouvoir, précise qu'Öcalan a transmis ce message mercredi 27 mars à une délégation du Parti de la paix et de la démocratie (pro kurde) qui lui a rendu visite dans sa prison de l'île d'Imrali. » (*Le Monde.fr, AFP et Reuters, 04/04/2013*)

Demande de garanties légales

Le processus de paix entre la Turquie et les séparatistes kurdes du PKK s'est déjà heurté à un premier obstacle, le gouvernement d'Ankara refusant de garantir légalement aux rebelles qu'ils ne seront pas attaqués pendant leur retrait du pays. Les combattants kurdes sont censés partir vers leurs camps du nord de l'Irak, mais ceux-ci veulent obtenir au préalable l'assurance écrite qu'ils ne seront pas bombardés par l'armée turque. » (*Le Monde.fr, AFP et Reuters, 04/04/2013*) « "Le retrait tel que l'entend Erdogan n'est pas au programme de notre mouvement", ont prévenu début Avril les commandants séparatistes kurdes basés dans le nord de l'Irak. "Il est essentiel pour le développement sain et pérenne du processus (de paix) que des initiatives concrètes et pratiques soient prises pour convaincre nos troupes", ont-ils ajouté dans un communiqué commun. » (*Challenges, Reuters, 02/04/2013*)

Retrait prévu à partir du 8 mai

Le PKK a cependant annoncé son retrait de Turquie à partir du 8 mai. « Le chef militaire du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit), Murat Karayilan, a annoncé le 25 avril que les combattants rebelles commenceraient à se retirer de Turquie vers leurs bases arrières du nord de l'Irak à partir du 8 mai, dans le cadre du processus de paix en cours avec Ankara. (...) Le responsable a toutefois prévenu que ce retrait serait "immédiatement arrêté" si les rebelles étaient pris pour cible par l'armée turque. (...) Le commandant militaire n'a pas livré de calendrier précis pour la fin de cette opération, ni précisé si les combattants du PKK allaient déposer les armes avant de se retirer. » (*AFP, 25/04/2013*)

Création d'un Comité des « Sages »

Dans le cadre du processus de paix « le vice-premier ministre turc, Bülent Arinç, a annoncé mercredi 3 avril la création d'un comité de "sages" chargé de promouvoir le processus de paix en cours avec les rebelles kurdes. Le premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, qui a constitué la liste des 63 "sages", [a rencontré] le comité le 4 au soir à Istanbul pour évoquer ses missions. » (*Le Monde.fr, AFP et Reuters, 04/04/2013*)

Violents heurts entre étudiants

Cependant, les violences se multiplient dans les universités en Turquie. « Avec plus de 250 étudiants arrêtés, 27 personnes blessées... L'ouverture d'un processus de paix entre le gouvernement turque et les rebelles kurdes embrase les universités (...) Début avril, de violents heurts ont notamment opposé des partisans d'un mouvement islamiste turc qui procédaient à une distribution de tracts et des sympathisants du PKK à l'Université Dicle de Diyarbakir (sud-est), faisant quatre blessés. (...) Ces heurts sont

provoqués par des jeunes répondant à l'appel de groupes politiques légaux ou clandestins. Les campus universitaires ont longtemps été le théâtre d'affrontements violents entre étudiants de camps politiques rivaux en Turquie, mais le phénomène s'était réduit ces dernières années. » (AFP, 20/04/2013)

« Des étudiants islamistes affiliés au Hezbollah turc - un mouvement radical sunnite distinct de son homonyme libanais - se sont violemment opposés à des étudiants sympathisants de la guérilla du PKK la semaine du 8 avril. Des tracts annonçant des activités pour célébrer la naissance de Mahomet semblent à l'origine des trois jours de heurts qui ont conduit à la fermeture de l'université. Trois jeunes Kurdes au moins ont été poignardés au cours des affrontements. Des gaz lacrymogènes ont été lancés par la police depuis des hélicoptères pour disperser un rassemblement d'étudiants qui voulaient empêcher la tenue de la conférence sur le Prophète. » (Le Figaro, Laure Marchand, 15/04/2013)

Quinze personnes ont été blessées dans la nuit du 24 au 25 avril lors de violents heurts qui ont opposé dans une université d'Ankara partisans et adversaires des négociations engagées par le gouvernement turc pour mettre un terme un conflit kurde. (LeFigaro.fr, AFP, 25/04/2013)

John Kerry en visite à Istanbul prêche pour le rapprochement turco-israélien

Au début du mois d'avril, la presse française relatait une reprise des relations turco-israélienne suite aux excuses et aux promesses d'indemnisations du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu effectuées au mois de mars dernier pour l'attaque de la flottille du Mavi Marmara en mai 2010. Le rôle prépondérant des Etats-Unis dans ce processus était mis en avant.



John Kerry et Recep Tayyip Erdogan
Photo : Kayhan Ozer /AP

En visite à Istanbul le 7 avril, le secrétaire d'Etat américain John Kerry « a exhorté Israël et la Turquie à accélérer la normalisation de leur relations en insistant sur le rôle crucial qu'Ankara pouvait jouer dans l'éventualité d'une relance du processus de paix, aujourd'hui gelé, entre l'Etat hébreu et les palestiniens, » soulignant qu' « un pays aussi dynamique et énergique que la Turquie peut avoir un impact profond sur le processus de paix. » (Libération, AFP, 7/04/2013)

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan et son homologue israélien Benyamin Nétanyahu « partagent le même souci : éviter que la guerre civile dans le pays voisin ne s'étende hors de ses frontières. (...) à l'heure où les armes chimiques syriennes constituent une menace considérable - que les avantages d'une coopération étaient supérieurs aux bénéfiques politiques qu'ils tireraient de la poursuite du bras de fer avec Israël. » (Le Figaro, Pierre Rousselin, 31/03/2013) « Erdogan, a d'ores et déjà averti que la qualité de la relation entre les deux pays dépendrait largement de l'attitude d'Israël. » (Libération, AFP, 7/04/2013)

En ce qui concerne le processus, M. Kerry a affirmé que "Ce n'est pas aux Etats-Unis de fixer des conditions en ce qui concerne ce que devrait être le calendrier du Premier ministre (Recep Tayyip Erdogan) ou ce que sont les exigences de la Turquie en rapport avec ce processus". Il a précisé qu'"Il est impératif que la composante indemnisation (...) de l'accord soit remplie, que des ambassadeurs soient de nouveaux échangés et que les relations soient complètes" (Les Echos, Reuters, 07/04/2013).

« Mais la ministre israélienne de la Justice, Tzipi Livni, chargée du dossier des négociations avec les Palestiniens, a exclu que la Turquie joue un rôle actif dans l'immédiat dans la relance du dialogue entre Israéliens et Palestiniens. » (Libération, AFP, 7/04/2013) « "Le processus politique doit se dérouler de façon directe entre nous et les Palestiniens", a dit Mme Livni, à la radio publique, répondant à une question sur le rôle que pourrait jouer la Turquie dans la relance du processus de paix. » (Le Parisien, AFP, 07/04/2013)

Faux pas américain

M. Erdogan, qui réclame la levée du blocus israélien de la bande de Gaza, a annoncé le 14 avril qu'il effectuerait un déplacement dans l'enclave palestinienne après sa visite officielle prévue à la mi-mai aux Etats-Unis. (*Lefigaro.fr, Reuters, 23/04/2013*)

Malgré la réaction des Etats-Unis qui a demandé via son secrétaire d'état américain John Kerry le report de cette visite, Erdogan a annoncé « qu'il maintenait sa visite fin mai à Gaza, malgré les pressions de Washington l'invitant à la reporter (*Lefigaro.fr, Reuters, 23/04/2013*) « "Il n'est pas question de différer cette visite", [a-t-il déclaré]. (...) Ce projet a suscité l'hostilité du président palestinien Mahmoud Abbas, dont le Fatah est le rival du Hamas, et l'embarras des Etats-Unis, qui ont fait de la réconciliation turco-israélienne en cours une de leurs cartes pour tenter de relancer le processus de paix moribond au Proche-Orient. » (*Le Parisien, AFP, 23/04/2013*)

« Le vice-Premier ministre et porte-parole du gouvernement turc Bülent Arinç a jugé [cette déclaration] "diplomatiquement incorrecte(...).C'est à notre gouvernement de décider où et quand notre Premier ministre ou un responsable turc se déplacent", a affirmé M. Arinç . » (*Le Parisien, AFP, 22/04/2013*)

Dédommagements

Une délégation israélienne s'est rendue fin avril en Turquie pour travailler sur la question des dédommagements. L'intransigeance des victimes turques laisse présager de nombreuses difficultés. (*AFP, 21/03/2013*) En effet, on avait pu lire en début de mois des propos très forts de la part des familles des victimes. « Les militants pro palestiniens qui ont porté plainte en Turquie contre Israël (...) ont affirmé [le 8 avril] qu'ils maintenaient leurs poursuites, malgré les récentes excuses et l'offre d'indemnisation de l'Etat hébreu (...). "Nous ne discuterons pas d'éventuels dommages et intérêts ni ne renoncerons au procès tant que le blocus de Gaza ne sera pas levé", a déclaré (...) un des militants qui avait embarqué à bord du Mavi Marmara (...). [Pour eux, ces excuses n'ont qu'une] "signification diplomatique". Interrogé par l'AFP, un des avocats des familles des victimes, Ugur Yildirim, a précisé que le versement de dommages et intérêts n'entraînerait pas la levée des poursuites pénales engagées contre les responsables israéliens. » (*Le Parisien, AFP, 08/04/2013*)

Conséquences positives sur l'économie

Le dégel des relations a des conséquences positives dans les domaines de l'énergie et du tourisme.

« Avec une consommation [de gaz] en progression de 5 à 6 % par an, le débouché turc représenterait une aubaine côté israélien. (...) L'exportation vers la Turquie est l'option la plus naturelle pour Israël et la moins onéreuse » (*Les Echos, Nathalie Hamou, 29/03/2013*)

« Israël a commencé dimanche 31 mars à exploiter son gisement de gaz de Tamar. Le pays veut exporter une partie de sa production vers et via la Turquie, après la fin d'une brouille de trois ans avec ce pays. (...) "La Turquie veut coopérer avec Israël pour exporter son gaz naturel et devenir l'un des grands acteurs internationaux dans le transport d'énergie" [a affirmé] Faith Birol, l'économiste en chef de l'International Energy Agency (...) L'extraction de ce gaz commencera en 2016, justement quand le gazoduc vers la Turquie sera disponible. » (*La Croix, Joël David, 02/04/2013*)

Quant au tourisme, l'activité des voyageurs a repris entre les deux pays. Selon Timur Bayindir, président de l'Union turque des hôteliers, 500.000 touristes israéliens sont attendus en Turquie dès cette année. « En 2008, 558 000 touristes, soit environ un Israélien sur 13, se sont rendus en Turquie. Depuis [l'affaire du Mavi Marmara], les touristes israéliens désertent la Turquie : 110 000 en 2010, 79 000 en 2011, 84 000 en 2012. » (*AFP, 02/04/2013*)

3. Economie

Le processus de paix en Turquie contribue à l'augmentation de la note de crédit du pays

« L'agence de notation Standard & Poor's a relevé le 27 mars la note attribuée à la dette souveraine de la Turquie, de BB à BB+, juste au-dessous de la catégorie d'investissement, évoquant un rééquilibrage de son économie et des avancées sur la question kurde.(...) La perspective de cette note est stable. » (*Le Figaro, Reuters, 27/03/2013*)

« L'agence de notation Moody's a estimé le 28 mars que le processus de paix entre le gouvernement turc et la rébellion kurde constituait un point positif pour sa note de crédit. (...) Le conflit dans le sud-est du pays est depuis longtemps un facteur d'incertitude politique qui limite la qualité du crédit de la Turquie, relève l'agence de notation américaine (...). Moody's avait dit en janvier que la Turquie devait améliorer sa résistance aux aléas extérieurs en réduisant son déficit des paiements courants ou en augmentant ses réserves de changes avant de pouvoir envisager une note en catégorie investissement.

Une autre grande agence de notation, Fitch, note la Turquie en catégorie investissement depuis novembre. Il faudrait qu'une des deux autres grandes agences, Moody's ou Standard & Poor's, fasse de même pour que de nombreux fonds d'investissement puissent statutairement investir dans le pays. » (*Reuters, 11/04/2013*)

« Turquie: La croissance devrait atteindre 4,2% cette année »

« La Turquie devrait aisément atteindre l'objectif fixé par le gouvernement d'une croissance économique de 4% cette année, la baisse de l'inflation offrant plus de marges de manoeuvre en termes de politique monétaire pour soutenir l'activité, a dit lundi 15 avril le ministre des Finances Mehmet Simsek. Il a également déclaré qu'il n'y aurait ni hausse ni baisse d'impôts cette année.

Selon la dernière enquête mensuelle publiée [le 12 avril] par la banque centrale turque, les économistes et les chefs d'entreprise voient le produit intérieur brut de la Turquie augmenter de 4,2% en 2013. Sur l'ensemble de 2012, la croissance du PIB est retombée à 2,2% contre 8,8% en 2011.» (*Reuters, 15/04/2013*)

Unification des marchés financiers turcs

« Vendredi 5 avril 2013, le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a fait retentir le premier son de cloche de la toute nouvelle place boursière d'Istanbul unifiée, Borsa Istanbul.

L'organe financier regroupe la bourse de l'or et celle des produits dérivés. Son indice devrait être connu comme BIST100.

Borsa Istanbul devrait ouvrir le marché des options sur indice au cours du second trimestre 2013 et les options sur devises avant la fin de l'année.

La Turquie entend devenir une des 10 premières puissances financières du monde, à l'image de Londres ou Tokyo, d'ici 2023, centenaire de la fondation de la République laïque de Turquie par Atatürk.» (*Econostrum.info, Clément Beuselinck-Doussin,07/04/2013*)

Le consortium franco-japonais bien placé pour la construction de la deuxième centrale nucléaire en Turquie

Le gouvernement turc poursuit les pourparlers avec les groupes nucléaires japonais Mitsubishi Heavy Industries (MHI) et français Areva pour le contrat de construction de quatre réacteurs à Sinop, sur la mer Noire. « Le site, dont la construction devrait commencer en 2017 pour une entrée en service du premier réacteur en 2023, sera exploité par le français GDF Suez [si le consortium franco-japonais l'emporte] (...)» (*Le Figaro, Reuters, 04/04/2013*)

« Des officiels japonais et turcs se sont rencontrés mercredi 3 avril et se sont entendus sur le fait que MHI et Areva construiraient le site (...), a expliqué le quotidien économique [japonais] Nikkei, citant des sources anonymes des côtés turc et japonais. » (*Le Figaro, Reuters, 04/04/2013*)

« Selon l'article de Nikkei, Ankara a proposé à Tokyo d'organiser un sommet début mai entre le Premier ministre japonais Shinzo Abe et son homologue turc Recep Tayyip Erdogan, à l'issue duquel devrait être officiellement annoncée la décision d'attribuer la construction de la deuxième centrale turque au tandem Areva-Mitsubishi. » (*Les Echos, Reuters, 04/04/2013*) « La visite du premier ministre japonais, Shinzo Abe, en Turquie début mai » a été annoncée par le quotidien japonais Yomiuri (*Le Monde, 25/04/2013*)

« A la bourse de Paris, l'action Areva gagnait 7,86% à 12,35 euros vers 12h30 après l'information du Nikkei, que ni Areva, ni Mitsubishi Heavy n'ont commenté dans l'immédiat. L'information a été démentie par le ministre turc de l'Energie Taner Yildiz [qui] a précisé que la décision n'avait pas encore été arrêtée.» (*Le Figaro, Reuters, 04/04/2013*)

« La Turquie souhaite construire trois centrales d'ici à cinq ans pour réduire sa dépendance en énergie vis-à-vis de l'étranger, notamment la Russie et l'Iran.» (*Le Figaro, Reuters, 04/04/2013*) « Le contrat pour la construction de la première centrale turque a été attribué au russe Rosatom, qui compte lancer le chantier à la mi-2015 pour une mise en service en 2019. Cette centrale, un investissement de 20 milliards de dollars, sera construite à Mersin Akkuyu, sur les bords de la Méditerranée. Elle aura quatre réacteurs, d'une capacité installée de 4,8 gigawatts. » (*Les Echos, Reuters, 04/04/2013*)

« E.ON: prend une position importante en Turquie »

La compagnie d'énergie « E.ON annonce avoir bouclé la transaction annoncée en décembre dernier, qui consiste en un échange d'actifs avec Verbund, permettant au groupe énergétique allemand de prendre une position importante en Turquie, un marché prioritaire.

Le groupe basé à Düsseldorf reprend à son concurrent autrichien sa participation de 50% au capital de la compagnie turque Enerjisa, les 50% restants appartenant au conglomérat industriel et financier de la famille Sabanci. En contrepartie, E.ON va céder à Verbund ses intérêts dans des centrales hydroélectriques, situées principalement dans la vallée de l'Inn, en Bavière. » (*CercleFinance.com, 24/04/2013*)

« Turkish Airlines agrandit sa flotte »

La compagnie aérienne nationale turque «Turkish Airlines, détenue à 49% par l'Etat, est le fer de lance d'une économie turque en plein essor. » (*Econostrum.info, Clément Beuselinck-Doussin, 10/04/2012*)

« Moins d'un mois après avoir commandé 117 Airbus pour 9,3 milliards de dollars au prix catalogue (dont 35 options), la compagnie turque annonce ce mardi avoir une nouvelle passé commande géante auprès de Boeing cette fois : 70 B737 (pour 6,9 milliards de dollars) assortis de 25 options (2,5 milliards). » (*La Tribune, Fabrice Gliszczynski, 09/04/2013*)

« Turkish Airlines dispose aujourd'hui d'une flotte de 215 avions (65 de plus qu'il y a à peine trois ans) et elle est décidée à poursuivre sa croissance » (*La Tribune*, Fabrice Gliszczynski, 10/04/2013) Dans son interview aux Echos le 17 avril dernier, Hamdi Topçu, président du conseil d'administration de Turkish Airlines « assure que la compagnie reste intéressée par de gros porteurs même si elle a pour l'heure commandé ce dont elle avait besoin jusqu'en 2020. » "Notre objectif est d'être l'une des dix premières compagnies aériennes au monde en 2023, pour le centième anniversaire de la République de Turquie", a-t-il déclaré. (*Les Echos*, Bruno Trevidic, 18/04/2013)

« En 2012, le bénéfice d'exploitation a atteint 449 millions d'euros. Turkish Airlines est à la quatrième place des transporteurs membres de l'association des compagnies européennes. (...) La compagnie turque bénéficie de plusieurs atouts. Notamment l'excellente situation géographique de son hub d'Istanbul entre l'Europe et le Moyen-Orient. » (*La Tribune*, Fabrice Gliszczynski, 10/04/2013) « Turkish Airlines veut être incontournable pour passer d'Occident en Asie » titre *Le Monde*. « La compagnie turque compte appuyer sa montée en puissance grâce à la construction du nouvel aéroport international d'Istanbul qui devra être achevé fin 2016 » (*Le Monde*, Guy Duthel, 19/04/2013)

" Depuis Istanbul, nous pouvons desservir 54 pays en moins de 4 heures de vols. L'Amérique, la Chine et l'Afrique du Sud sont à 10 heures de vol." précise Monsieur Topçu. (*Les Echos*, Bruno Trevidic, 17/04/2013)

Le climat social reste cependant tendu. « Près de 14 000 employés de Turkish Airlines (THY) syndiqués menacent de se mettre en grève : ils protestent contre le licenciement de 305 de leurs collègues pour avoir participé à une autre grève un an plus tôt » (*Econostrum.info*, Clément Beuselinck-Doussin, 10/04/2013)

« Assurance : Allianz devient numéro 1 en Turquie »

«Allianz, le premier assureur européen, est assuré de devenir le numéro un du marché turc de l'assurance après avoir conclu le rachat de Yapi Kredi Sigorta pour environ 1,6 milliard de livres turques (687 millions d'euros). » (*Les Echos*, Reuters, 27/03/2013)

« Yapi Kredi Sigorta est présenté comme le cinquième assureur turc en matière d'assurance dommages et d'assurance accidents avec 531 millions d'euros de primes au total. Pour l'assureur allemand (...) le marché turc présente de grandes opportunités car le taux de pénétration est encore faible. » (*Les Echos*, Reuters, 27/03/2013) « [Il] a progressé de près de 17% en 2012 en termes de primes, à 16,9 milliards de livres, selon la fédération des assureurs turcs. » (*Les Echos*, Yurin Nakao, 27/03/2013)

«Les primes d'assurance représentent, selon Allianz, 1 % du PIB, contre près de 8 % en Europe de l'Ouest. Face à d'autres acteurs intéressés dans le dossier, l'héritage historique a pu jouer en faveur d'Allianz, dont la présence sur le marché turc remonte à 1923. L'allemand a noué un partenariat depuis des décennies avec le conglomérat Koç, copropriétaire de la banque Yapi Kredi à travers une société commune détenue avec la banque italienne Unicredit. » (*Les Echos*, Jean-Philippe Lacour, 28/03/2013)

« Alcatel-Lucent déploie le réseau IP/MPLS de Türk Telekom »

« Alcatel-Lucent a adapté le produit NI-Collector pour le déployer sur le réseau IP/MPLS de Türk Telekom. Pour M. Sabri Alyakut, de Türk Telekom, "Il s'agit d'une étape fondamentale à l'issue de laquelle Türk Telekom pourra garantir à ses clients que la prestation de service se fera rapidement et sans erreur. " » (*CercleFinance.com*, 03/04/2013)

« Dia cède sa filiale turque à Yildiz »

« Le groupe espagnol de distribution "discount" Dia a annoncé le 19 avril sa sortie du marché turc avec la vente de sa participation dans la chaîne locale DiaSA au groupe alimentaire Yildiz Holding, qui reprendra aussi les parts de son compatriote Sabanci. Le montant global de l'opération est de 136,5 millions d'euros. (...)

Dia détient 60% de DiaSA, le solde étant détenu par Sabanci. Ce dernier travaille à se désengager entièrement du marché de la distribution alimentaire puisque, selon des sources proches du dossier, il progresse vers un accord de sortie de sa coentreprise avec Carrefour. "Sabanci sort de la distribution, à l'exception de la filiale d'électronique grand public TeknoSA", a dit l'une des sources » (*Reuters, 19/04/2013*)

« Lors de la présentation des résultats annuels en février, le directeur général de Dia, Ricardo Curras, avait souligné l'intensification de la concurrence dans le hard- discount en Turquie, à tel point qu'il était devenu « très difficile de croître de façon rentable. La Turquie représentait 4 % des ventes totales du groupe, également présent en Espagne, au Portugal, en France, en Chine, en Argentine et au Brésil. » (*Les Echos, Jessica Berthereau, 22/04/2013*)

« Les sites turcs d'e-commerce attirent les convoitises »

« En Turquie, les investisseurs internationaux se délectent des acteurs de l'e-commerce local. Markafoni, un site de ventes privées en vogue, est aux mains de Naspers, géant sud-africain des médias. De son côté, l'américain eBay a misé sur GittiGidiyor, le plus grand site d'enchères du pays. Selon le cabinet Deloitte, dix-sept grosses opérations de fusions-acquisitions se sont conclues en Turquie en 2012, et 500 millions de dollars (391 millions d'euros) ont été investis par les sociétés étrangères en deux ans. La consommation des 75 millions d'habitants du pays explose, tout comme le commerce électronique. Le seul secteur de l'habillement affiche un chiffre d'affaires en ligne de 500 millions de dollars. » (*Le Monde, 03/04/2013*)

« Les yachts turcs font rêver les plaisanciers »

« La Turquie est le troisième producteur mondial de yachts, et ses bateaux séduisent de plus en plus par un atout de taille : leur prix, jusqu'à 30 % moins cher que les bateaux européens. Au fil des années, le pays a su prouver à une clientèle exigeante qu'il savait faire de la qualité et s'est lancé sur le marché du méga-yacht motorisé de luxe. (...) » (*Le Figaro, Thomas Haude-Marie, 06/04/2013*)

Eximbank propose aux investisseurs turcs de s'assurer contre les "risques politique pays".

« L'Agence de crédit aux exportations nationale, Eximbank, va proposer aux businessmen turcs expatriés, qui investissent de plus en plus en Afrique, de s'assurer contre les "risques politiques" (...). Révolution, insurrection, terrorisme, guerre... Autant de spectres dont Ankara veut prémunir ses entrepreneurs délocalisés, (...) alors que les échanges avec le Maghreb et l'Afrique sub-saharienne sont en plein développement.

"Nous allons contruire des barrages, des routes... Tout! ", annonçait mi-janvier le Premier ministre turc, Erdogan, à propos de l'Afrique, qualifiée de "partenaire stratégique prioritaire". La Turquie a ouvert 20 ambassades en 3 ans en Afrique. Ses échanges avec ce continent ont décuplé en 10 ans (de 2mrds\$ à 20mrds\$) ». (*Econostrum.info, Clément Beuselinck-Doussin, 03/04/2013*)

« Le pétrole du Kurdistan irakien exporté en direct via la Turquie »

« Le Kurdistan irakien sera prêt à exporter directement son pétrole brut dans quelques mois, une fois la construction d'un nouvel oléoduc achevée, apprend-on de sources du secteur. Ce nouveau circuit devrait permettre au Kurdistan d'accroître ses exportations pétrolières de façon importante, au risque de déplaire au gouvernement central irakien qui considère les exportations du Nord comme illégales et craint que le développement d'un commerce direct entre le Kurdistan et la Turquie n'entraîne une partition du pays. (...) Le gouvernement fédéral de Bagdad affirme avoir seul le droit de contrôler les exportations et de signer des contrats, tandis que les Kurdes soutiennent que le droit de faire la même chose leur est garanti par la constitution fédérale irakienne. Le ministre turc de l'Energie Taner Yildiz s'est dit prêt à soutenir un compromis par lequel 83% des revenus des exportations pétrolières reviendraient à Bagdad et les 17% restant au Kurdistan. "Nous avons besoin de faire sortir du pétrole de la région du Kurdistan et plus généralement du nord de l'Irak, vers les marchés", a déclaré le ministre de l'Energie et du gouvernement régional du Kurdistan, Ashti Hawrami. » (*Reuters, 17/04/2013*)

WEF place la Turquie au 45ème rang mondial dans le domaine des TIC

La Turquie se situe au 45e rang mondial selon le nouveau rapport du World Economic Forum (WEF) sur « l'état des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le monde. Sur la base de l'indice "Networked Readiness Index" (NRI), le WEF évalue la capacité des pays à exploiter les TIC pour le développement du pays. Le WEF insiste sur l'importance de ce secteur pour améliorer "l'efficacité des entreprises et des services. Les TIC peuvent contribuer à accroître l'innovation, booster la croissance économique et pousser à l'amélioration de la qualité des emplois". (...)

La Turquie gagne des places grâce à son environnement d'affaires favorable, ses innovations, le développement des infrastructures TIC et ses performances Internet haut débit ayant provoqué une baisse des tarifs. Mais le pays souffre, selon l'organisme, d'un déficit de compétences et d'éducation aux TIC. » (*Econostrum.info, Astrid Jousset, 17/04/2013*)

4. Union Européenne

Réformes législatives en Turquie

La Turquie poursuit ses réformes législatives dans le cadre du processus d'adhésion de la Turquie au bloc européen. Elle renforce notamment son droit des migrants et son droit à la liberté d'expression.

« Le Parlement turc a adopté le 4 avril une loi qui renforce les droits des migrants et demandeurs d'asile demandée depuis longtemps par l'Union européenne dans le cadre du processus d'adhésion de la Turquie au bloc européen.

Ce texte confie à une administration spécifique la gestion des migrants, jusque-là du ressort de la police dans un flou juridique régulièrement critiqué par les associations de défense des droits de l'homme. (...) La loi précise que les personnes retenues ont droit à des soins gratuits, à pouvoir s'entretenir avec un avocat, un représentant du consulat de leur pays ou du Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). » (*Le Figaro, AFP, 05/04/2013*)

« Le parlement turc a adopté le 11 avril une nouvelle législation antiterroriste qui restreint la définition de la "propagande terroriste", répondant ainsi au souhait de l'Union européenne de voir Ankara renforcer la liberté d'expression. (...) Le ministère turc de la Justice a toutefois exclu que la nouvelle loi permette la libération anticipée de prisonniers liés au PKK. (...) Au terme de la nouvelle loi, seule l'incitation à la violence constituera désormais un crime, conformément, disent les autorités turques, aux critères de la Cour européenne des droits de l'Homme. » (*Le Figaro, Reuters, 12/04/2013*)

5. International

Turquie – Syrie

« Assad accuse le Premier ministre turc de ne pas dire la vérité »

Le gouvernement du Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan « réclame le départ de Bachar al-Assad et soutient les rebelles dans le conflit qui a fait, selon l'ONU, plus de 70.000 morts depuis mars 2011 (...) [alors que le président syrien Bachar Assad accuse Erdogan] de ne pas avoir dit la vérité sur le conflit en Syrie, selon des extraits d'une interview à des médias turcs publiés mercredi 3 avril sur le site de Bachar al-Assad. "Depuis le début de la crise en Syrie, Erdogan n'a pas dit un seul mot de vrai", a dit M. Assad aux journalistes de la chaîne turque Ulusal et du journal Aydinlik. » (AFP, 03/04/2013)

La Turquie demande le soutien de "l'Occident" à la révolte syrienne

« La Turquie estime que les pays occidentaux portent une part de responsabilité dans la montée de l'islamisme radical au sein de la rébellion syrienne. En visite à Paris, lundi 15 avril, le vice-premier ministre turc, Bülent Arinç, a regretté que les "Occidentaux" – les Etats-Unis et les pays européens – n'aient pas livré d'armes à l'Armée syrienne libre, la principale force d'opposition armée au régime de Bachar Al-Assad. (...) M. Arinç a prédit que les "radicaux" ne prendraient pas le pouvoir à Damas. A la chute du régime de Bachar Al-Assad, dont il ne doute pas, c'est la Coalition nationale qui assurera la succession. » (Le Monde.fr, Alain Frachon, 16/04/2013)

Turquie : saisie d'armes et de munitions

« Les autorités turques ont saisi plusieurs milliers d'armes à feu et des munitions stockées dans un entrepôt près de la frontière syrienne et qui devaient être livrées en Syrie. (...) L'agence de presse Dona a précisé que les armes, dont la valeur globale est estimée à 1,7 million de dollars (1,3 million d'euros), avaient été entreposées en attendant d'être livrées en Syrie. Le propriétaire de l'entrepôt a été interpellé. La Turquie, qui soutient la rébellion contre le président syrien Bachar al Assad, a exclu de lui livrer des armes, craignant d'être entraînée dans un conflit régional. » (Le Figaro, Reuters, 29/03/2013)

Réfugiés syriens

« La Turquie accueille sur son sol 200.000 réfugiés syriens. » (AFP, 03/04/2013)

Globalement, les conditions de vie dans les camps de réfugiés en Turquie sont meilleures que dans les camps installés dans d'autres pays voisins de la Syrie. Ces camps souffrent cependant de surpopulation. (Reuters, Challenges, 29/03/2013)

Selon la presse turque, il y a eu des manifestations le 27 mars dernier « après la mort d'un garçon dans un feu de tente qui aurait été provoqué par une installation électrique défectueuse. » Suite à cet incident, la Turquie a été critiquée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR) « pour avoir renvoyé chez eux 130 Syriens sans l'en avoir informé. » [Le HCR] « a demandé à Ankara d'enquêter sur les heurts à l'origine de ces départs. (...) [Il] souligne n'avoir pas été invité par les autorités à surveiller la procédure de retour, rappelle le principe selon lequel les retours forcés sont contraires au droit et qu'ils ne peuvent être utilisés comme "punition ou moyen de dissuasion". (Challenges, Reuters, 29/03/2013)

« Le ministère turc des Affaires étrangères a démenti toute expulsion par la force. Selon lui, cinquante à soixante réfugiés sont repartis de leur plein gré en Syrie dans la nuit, certains ayant peut-être été impliqués dans les violences de la veille. » (Challenges, Reuters, 28/03/2013)

« La guerre en Syrie fait les affaires des frontaliers turcs »

La frontière turco-syrienne devient le terrain de certaines activités lucratives clandestines, comme celle de passeur, exercée par d'anciens agriculteurs et petits commerçants reconvertis.

« Les Turcs ont quittées [leurs maisons], préférant les louer à prix d'or à des Syriens de l'Armée libre [qui acceptent de les louer 500 liras turques par (l'équivalent de 250 € soit le double du prix de location habituel)]. Les paysans reconvertis en passeurs et tirant profil de la situation sont cependant une exception. Des deux côtés de la frontière, la guerre a coupé net l'activité agricole, les terres abritant davantage de tanks et de réfugiés que de tracteurs et de paysans. » (*Le Point.fr*, 05/04/2013)

Turquie – Chypre

« Ankara prône une levée simultanée des embargos pesant sur Chypre. Le président turc Abdullah Gül a proposé mercredi 3 avril la levée simultanée de tous les embargos et de tout type de restriction pesant sur Chypre, afin de créer une dynamique de confiance à même de faire évoluer la situation de l'île. (...) [Pour Abdullah Gul,] la crise devrait fournir une occasion de taille (...), parce que si l'île est réunifiée, son potentiel économique deviendra plus important » (*Reuters*, 03/04/2013)

« Chypre souhaite accélérer l'exploitation de ses treize gisements de gaz situés dans sa zone maritime économique exclusive (ZEE). Le potentiel est de 30.000 milliards de pieds cubes de gaz, selon la Compagnie nationale d'hydrocarbures chypriote. L'exploitation et le transport permettraient de générer des centaines de milliards d'euros de recettes.

La Turquie conteste tout, à commencer par la validité de l'accord signé entre Nicosie et Israël en 2010 délimitant les zones frontalières et donc la répartition des gisements entre eaux territoriales chypriotes et israéliennes. Par ailleurs, elle estime que des gisements situés à l'ouest et à l'est entrent dans ses zones économiques exclusives. (...) Elle souhaite que toute opération soit gelée tant que le problème de la réunification n'est pas réglé. « Ces ressources appartiennent aux deux communautés, et l'avenir de ces gisements ne peut être le seul fait de la volonté de la partie sud de Chypre » selon un responsable turc. (...) Le mois dernier, Ankara promettait de faire tout pour stopper Chypre dans son élan: "Nous envisageons tous les moyens juridiques. Nous pourrions porter l'affaire devant l'Union européenne mais nous recourrons à tous les canaux politiques et juridiques". » (*Le Figaro*, *Hayat Gazzane*, 11/04/2013)

« La Turquie a annoncé le 27 mars qu'elle suspendait ses projets avec la compagnie pétrolière italienne ENI en raison de sa participation à des campagnes d'exploration pétrolière et gazière avec Chypre, contestées par Ankara. (...) La décision avait été prise en raison de la persistance d'ENI à mener des opérations d'exploration avec Chypre dans les eaux internationales méditerranéennes en dépit d'avertissements répétés de la Turquie (...). Ankara a en outre menacé d'exclure de ses futurs projets en matière d'énergie les compagnies pétrolières retenues par Chypre pour l'exploration du gaz. La compagnie américaine Noble Energy, titulaire de la licence sur un bloc, a annoncé en 2011 avoir découvert un gisement de gaz pouvant atteindre 226,5 milliards de mètres cubes, pour une valeur estimée de 100 milliards d'euros. Le groupe pétrolier français Total a lui aussi passé un accord avec Nicosie, début février, pour l'exploration de deux blocs. » (*Le Figaro*, *AFP*, 27/03/2013)

Turquie – Arménie

La Turquie a annulé sa première desserte aérienne à destination d'Arménie. Le premier vol entre la ville de Van, dans l'est de la Turquie, et la capitale arménienne, Erevan, devait avoir lieu mercredi 3 avril. Mais alors même que les billets étaient déjà en vente, la direction turque de l'aviation civile est intervenue et a ordonné la suspension des vols. » (*Reuters*, *Les Echos*, 02/04/2013)

« Selon les médias turcs, ce revirement serait dû à des pressions politiques. L'Azerbaïdjan turcophone, proche allié de la Turquie, aurait fait connaître son opposition au projet. (...) L'Arménie et l'Azerbaïdjan, deux nations forcées à vivre ensemble dans l'URSS, sont des ennemis jurés depuis le conflit sanglant du début des années 1990 autour du Nagorny Karabakh, enclave peuplée d'Arméniens en territoire azerbaïdjanais. Outre le soutien d'Ankara à Bakou, la Turquie et l'Arménie sont aussi divisées sur la question du génocide arménien sous l'empire ottoman (1915-1917) et entretiennent des relations hostiles. » (*Le Monde.fr, AFP, 02/04/2013*)

Turquie - Afghanistan

« La Turquie est engagée dans des "discussions intensives" avec le gouvernement afghan après l'enlèvement de neuf personnes - dont huit Turcs - dimanche 21 avril au soir par les insurgés taliban, a indiqué lundi 22 avril à l'AFP une source diplomatique turque. » (*AFP, 22/04/2013*)

6. Turquie

Condamnation du célèbre pianiste turc Fazil Say

« Un tribunal d'Istanbul a condamné lundi 15 avril le célèbre pianiste-compositeur turc Fazil Say à dix mois de prison avec sursis pour avoir diffusé sur les réseaux sociaux des propos jugés blasphématoires à l'endroit de la religion musulmane. Fazil Say, qui n'était pas présent à l'audience, a été reconnu coupable d'«insulte aux valeurs religieuses d'une partie de la population» après avoir publié sur son compte Twitter des tirades provocatrices sur les musulmans et l'islam » (*AFP, 15/04/13*)

« L'UE s'inquiète de cette attaque contre les libertés(...). C'est (...) la première fois depuis une décennie et le lancement des réformes démocratiques dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE qu'un artiste ou intellectuel d'une telle renommée est condamné pour un pur délit d'opinion(...) A l'issue du verdict, ses seuls mots sur sa page Facebook ont été pour évoquer «sa tristesse pour le pays» : "Je n'ai commis aucun crime et cette condamnation est moins inquiétante pour ma personne que pour la liberté d'expression et de croyance en Turquie. " » (*Libération, Marc Sémo, 15/04/13*)

« L'islam a rejoint les questions historiques sur la liste des sujets tabous encadrés par les magistrats les plus sourcilleux. » (*Le Monde, Guillaume Perrier, 16/04/2013*) « Lancées au printemps dernier, les poursuites pénales à son encontre sont devenues le symbole d'atteintes grandissantes à l'égard de la liberté d'expression, selon de nombreux Turcs qui s'inquiètent de la multiplication des procès et d'une présence grandissante de la religion dans l'espace public. (...) Les procès pour blasphème ne sont pas très courants en Turquie (...) Mais les plaintes se multiplient, et la censure rôde. Des extraits d'œuvres jugés outranciers pour l'islam ont été récemment retirés des livres scolaires. » (*Le Figaro, Laure Marchand, 15/04/2013*). Cette condamnation entache les relations entre la Turquie et l'Union et les espoirs d'adhésion de la Turquie souligne les Echos du 22 avril.

Le procès a été annulé le 26 avril pour « vices de procédure ». Le nouveau tribunal examinera l'affaire à une date encore inconnue. (*Le Parisien, AFP, 26/04/2013*)

Incidents en marge du procès Ergenekon

Le procès Ergenekon du 8 avril dernier a été reporté du fait « de violents incidents, qui ont fait au moins trois blessés, opposant (...) des milliers de manifestants aux forces de l'ordre et perturbé la reprise du procès (...). En raison des gaz lacrymogènes, le tribunal a reporté au 11 avril ce procès de 300 personnes, officiers et journalistes, poursuivies pour avoir tenté de renverser le gouvernement du Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, au pouvoir depuis 2002. Le procureur a requis la prison à vie, sans possibilité d'amnistie, pour 64 accusés. » (*Les Echos, Yves Bourdillon, 09/04/2013*)

« Le tribunal ne devrait pas rendre de verdict avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Ce procès est l'un des nombreux dossiers judiciaires ouverts par le gouvernement du Parti de la Justice et du Développement (AKP) contre l'armée, qui a renversé trois gouvernements élus depuis 1960 et en a forcé un autre, pro-islamiste, à la démission en 1997.

Dans le premier de ces dossiers jugé, la justice turque a prononcé en septembre 2012 de lourdes peines de prison contre plus de 300 officiers. » (*AFP, 08/04/2013*)

« Un ex-général turc accusé d'avoir voulu tuer Turgut Özal »

« Un tribunal d'Ankara a inculpé le mardi 16 avril un général turc à la retraite, Levent Ersöz, de tentative de meurtre visant le président Turgut Özal, décédé en 1993, [juste avant que la prescription n'éteigne toute possibilité d'action. Turgut Özal est officiellement mort d'une crise cardiaque]. » (*Reuters, 17/04/2013*)

« Six ans de prison pour avoir envoyé un pull à son fils, rebelle kurde »

« Une femme âgée de 77 ans a été condamnée par la justice turque à six ans de prison pour avoir envoyé des vêtements et des photos à son fils, un rebelle kurde réfugié dans la montagne dans l'est de la Turquie. (...) La sentence a été récemment commuée en deux ans de résidence surveillée en raison de son âge avancé et la condamnée porte depuis trois mois un bracelet électronique, selon le journal Radikal. De nombreux militants kurdes ont été emprisonnés en Turquie pour recel et aide aux rebelles kurdes mais une récente réforme de la loi anti-terroriste, très rigide en Turquie, a permis à plusieurs dizaines d'entre eux de recouvrer la liberté. » (*AFP, 20/04/2013*)

Attentat d'Al-Qaida contre l'ambassade américaine à Ankara déjoué

« La police turque a démantelé une cellule du réseau Al-Qaida qui préparait, selon elle, des attentats contre l'ambassade des Etats-Unis à Ankara et une synagogue à Istanbul, rapporte vendredi 12 avril la presse turque. (...) L'ambassade américaine d'Ankara a été visée le 1er février par un attentat-suicide qui a causé la mort d'un agent de sécurité privé turc. Cet attentat a été revendiqué par un mouvement armé turc d'extrême gauche, le Parti-Front révolutionnaire de libération du peuple. » (*Lemond.fr, AFP, 12/04/2013*)

« Les dérives Islamistes de la Turquie d'Erdogan »

Laure Marchand, correspondante à Istanbul pour le journal le Figaro met l'accent sur de multiples réformes en faveur d'un « puritanisme religieux » qu'impose le gouvernement AKP « au nom de la morale. (...) L'islamisme (...) s'affirme sans complexe dans une République turque pourtant laïque. » Elle cite un certains nombres d'exemples édifiants : la suppression de l'alcool dans les avions de Turkish Airlines à destination du Moyen-Orient, la construction d'une immense mosquée à Istanbul, la banalisation du voile dans les lieux publics, les cours de religion à l'école etc.

Elle conclue son article avec ces mots : « En accédant au pouvoir, les islamo-conservateurs ont parfaitement assimilé un appareil d'État qu'ils décriaient lorsqu'ils en étaient les victimes. Par exemple, l'abolition du Diyanet, outil de propagation de l'islam officiel, était une de leurs revendications. La Direction des affaires religieuses, fondée dans la foulée de l'abolition du califat en 1924, place l'islam sunnite sous le contrôle de l'État et salarie les imams qui ont le statut de fonctionnaire. Aujourd'hui, il s'agit d'une des institutions les plus puissantes de Turquie, qui s'exprime sur tous les sujets de société. Elle délègue des fonctionnaires dans les ministères. Son budget, de 1,6 milliard d'euros en 2012, est supérieur à ceux des ministères des Affaires étrangères, de l'Environnement, de l'Énergie et des Affaires européennes réunis. Cette année, il a encore augmenté de près de 20 %. » (*Le Figaro, Laure Marchand, 05/04/2013*)

« Le pantalon autorisé aux femmes à l'Assemblée nationale turque »

« La proposition avait été faite voilà deux ans mais elle était restée sans réponse depuis. Les femmes députées pourront désormais porter des pantalons dans l'hémicycle à Ankara, après une modification du règlement interne mercredi 10 avril. Jusqu'alors, l'article 56 de ce code parlementaire interdisait aux femmes de porter autre chose que des jupes. » (*Le Monde.fr, Au Fil du Bosphore, Guillaume Perrier, 11/04/2013*)

7. Recensement des journalistes ayant couvert le sujet turc (Avril 2013)

La Croix

Joel David

La Tribune

Fabrice Gliszczynski

Les Echos

Jean-Philippe Lacour

Nathalie Hamou

Yann Rousseau

Veronique Le Billon

Yves Bourdillon

Annie Coppermann

Bruno Trévidic

Le Figaro

Alexia Kefalas

Pierre Rousselin

Laure Marchand

Thomas Haude-Marie

Hayat Gazzane

Le Monde

Alain Frachon

Guillaume Perrier

Guy Dutheil

Le Parisien

Libération

Ragip Duran

Marc Semo

Challenges

Vincent Lamigeon

Cerclefinance.com

Econostrum.info

Clément Beuselinck-

Doussin

Astrid Jousset

Mécène Principal *Main Supporter*



redefining / standards

Mécènes Institutionnels *Institutional Supporters*



L'ORÉAL



33 rue Galilée
75116 Paris

Tel.: +33 1 44 43 52 54
Fax: +33 1 47 23 68 14

info@institut-bosphore.org